

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2020
Séance du 28 février 2020

N° 37

Objet : Convention de mise à disposition d'un conteneur à DASRI 2020-2022

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt et le vingt-huit du mois de février à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt du mois de février 2020, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard (jusqu'au rapport n° 3), BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNET Brigitte (du rapport n° 1 au rapport n°4 puis du rapport n° 12 au rapport final « motion »), BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge, CAZERES Benoit, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine, ESMIOL Gérard, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy (jusqu'au rapport n° 18), HERMITTE Francis, ISOARD Roger, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MEZZANO Gérard, NICOLosi Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 3), PAUL Gérard, PAUL Gilles, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève (jusqu'au rapport n° 45), REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, RONDEAU Daniel, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
LEJOSNE Patrick a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle

Etaient représentés :

AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à FIAERT Claude
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
BLOT Michel a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
CASA Chantal a donné pouvoir à MARTIN Emmanuelle
BONNET Martine a donné pouvoir à PRIMITERRA Geneviève
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
DOMENGE Eliane a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
LE CORRE Thibaut a donné pouvoir à OGGERO BAKRI Céline
LEDEY Olivier a donné pouvoir à VIVOS Patrick
MALDONADO Jean Paul a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine
MAZAL Ambroise a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
ORSINI Philippe a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick (jusqu'au rapport n°2)
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à BAUDOU MAUREL Marie Anne
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel

Etaient excusés :

AUBERT Serge	FLORES Sylvain
AUZET Éric	JULIEN Jacques
AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PAYAN Claude
BOURJAC Jean Marie	PELESTOR Michel
CHATARD Gilles	REBOUL Childéric
DE VALCKENAERE Gilles	ROCHAT Jacques
EYMARD Max	TONELLI Corinne
FERAUD Maryline	

REÇU EN PREFECTURE

Le 03/03/2020

Application agréée f-legal.com

98_DE-004-200067437-20200228-37_28022020

Monsieur Gérard PAUL, rapporteur, expose ce qui suit :

La Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération a précédemment conventionné avec la société PLANET MEDICAL, installée quartier St Christophe – 04000 Digne-les-Bains, pour la mise à disposition de la société d'un conteneur à DASRI (Déchets d'Activité de Soin à Risques Infectieux) de type PRADAS tri grand modèle d'une capacité de 1180 L.

Cette convention est à renouveler pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2022. La mise à disposition du conteneur est consentie à titre gratuit. Provence Alpes Agglomération prend en charge les coûts d'élimination des DASRI produits par les particuliers en auto traitement.

Il est donc proposé au conseil communautaire :

- D'autoriser Madame la Présidente à signer la convention 2020-2022 pour prolonger la mise à disposition du conteneur à DASRI de la société PLANET MEDICAL.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**Après délibération****A la majorité pour 2 votes contre et 2 abstentions****Approuve les propositions présentées****Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.****Ont signé au registre des délibérations les membres présents.**

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

**REÇU EN PREFECTURE****le 03/03/2020**

Appréhension des E-l

DE_DE-004-200067437-202004020-27_20022020